

Bar-le-Duc le 30 novembre 2023 (07h00)

Ouverture de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions Ober S.A., suivie d'un retrait obligatoire si les conditions sont réunies

- **L'Offre Publique d'Achat Simplifiée déposée par Ober Finances sur les actions Ober S.A. est jugée conforme par l'Autorité des marchés financiers**
- **L'Offre est ouverte du 30 novembre 2023 au 13 décembre 2023 inclus**
- **Le prix de 11,72 euros par action fait ressortir une prime de 69,9 %ⁱ par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'Offre**
- **L'Offre est jugée favorable aux intérêts de la société, de ses Actionnaires et de ses salariés par le Conseil d'Administration de Ober S.A.**
- **Ober Finances a l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire si les Actionnaires minoritaires ne représentent pas plus de 10 % du capital et des droits de vote à l'issue de l'Offre**

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a déclaré conforme le 28 novembre 2023 l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par Ober Finances sur les actions de Ober S.A., et a publié le 29 novembre 2023 un avis d'ouverture de l'Offre pour la période du 30 novembre 2023 au 13 décembre 2023 inclus. La note d'information de Ober Finances et la note en réponse de Ober S.A., telles que visées par l'AMF le 28 novembre 2023 (visas n°23-494 et 23-495), sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et du groupe Ober (www.groupe-ober.fr).

Le prix d'Offre de 11,72 euros par action a été établi en appliquant une approche de valorisation multicritères et reflète notamment une prime de 69,9 % par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'Offre le 13 juillet 2023.

La réalisation de l'Offre permettrait au groupe de se concentrer davantage sur sa stratégie de développement tout en offrant une liquidité immédiate aux actionnaires.

Conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, le Cabinet Ledouble SAS a été mandaté en qualité d'expert indépendant par le Conseil d'Administration de Ober S.A., avec pour mission d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre et du retrait obligatoire éventuel. L'expert indépendant a conclu au caractère équitable de l'Offre d'un point de vue financier, y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire.

Le Conseil d'Administration de Ober SA, réuni le 7 novembre 2023, a rendu un avis motivé favorable sur l'Offre en considérant que celle-ci est dans l'intérêt de la Société, de ses Actionnaires et de ses salariés, et a ainsi recommandé aux Actionnaires de Ober S.A. d'y apporter leurs titres.

L'Offre étant réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF, elle ne sera pas réouverte à la suite de la publication par l'AMF du résultat de l'Offre.

Il est précisé que, préalablement à l'ouverture de l'Offre, Ober Finances détient directement et indirectement 85,32 % du capital et 91,64 % des droits de vote de la Société.

Dans la mesure où les actions Ober S.A. non apportées à l'Offre ne représenteraient pas plus de 10 % du capital et des droits de vote de la société, Ober Finances a l'intention de mettre en œuvre dès que possible après la clôture de l'Offre une procédure de retrait obligatoire si les conditions sont réunies.

Afin de faciliter l'information des Actionnaires individuels, des informations sont disponibles sur le site Internet du groupe Ober à l'adresse suivante : <http://www.groupe-ober.fr/Offre-Publique-d-Achat-Simplifiee>

A propos du groupe Ober

Le groupe OBER est le spécialiste des surfaces décoratives et techniques pour l'agencement intérieur. À travers ses marques Oberflex, Concete LCDA, Marotte, Pure Paper et SuperOrganic, le groupe OBER propose un vaste choix de surfaces bois, béton, papier, métal et résine, destinées à l'agencement des magasins, des bureaux, des hôtels, des salles de réunion ou de spectacles ainsi qu'à la décoration des maisons particulières.

Le groupe OBER édite également des accessoires et objets design en matières nobles, notamment ceux de la marque Shelter, créateur lunetier français de référence.

Les produits du groupe OBER bénéficient d'une image incontournable à l'échelle internationale grâce à leur haute qualité de fabrication et leur grande diversité esthétique. Le groupe OBER bénéficie du label d'État EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant).

Le groupe OBER a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 37,8 M€ ; il emploie près de 400 personnes en France et en Tunisie.

ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR

www.groupe-ober.fr

Contacts

Groupe OBER : Etienne de La Thébeaudière – Tél. : +33 3 29 76 77 78 - invest@oberflex.fr

Agence Calyptus : Cyril Combe – Tél. : +33 1 53 65 68 68 - cyril.combe@calyptus.net

ⁱ Sources : Rapport Ledouble SAS figurant dans la note en réponse de la Société.